



Paris, le 5 juin 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avec la mise en service des nouvelles Citroën Berlingo, tous les départements de France métropolitaine seront dotés d'un « radar mobile de nouvelle génération » avant les grands départs en vacances

La Sécurité routière annonce la mise en service d'un troisième modèle de « radar mobile de nouvelle génération ». Après les Renault Megane¹ et les Peugeot 208², des Citroën Berlingo sont livrées aux forces de l'ordre.

Au total, 31 véhicules de ce type viendront compléter, en juin et juillet 2014, la flotte des 119 « radars mobiles de nouvelle génération » qui équipent progressivement les forces de police et de gendarmerie depuis le 14 mars 2013.

Avec 150 véhicules sur les routes de France d'ici à la mi-juillet, tous les départements de la métropole (96 au total), seront dotés d'un tel équipement et mettront en œuvre un plan de contrôle renforcé durant tout l'été.

Ces radars embarqués à bord de voitures banalisées, conduites par des représentants des forces de police ou de gendarmerie en uniforme, permettent d'effectuer des contrôles de vitesse en roulant ou à l'arrêt.

L'objectif est de lutter contre les excès de vitesse importants commis par une minorité d'usagers qui continuent à ne pas respecter les règles, et qui mettent en danger leur vie et celles des autres.

En quinze mois de fonctionnement, ces dispositifs ont généré 270 000 procès verbaux pour excès de vitesse.

Contacts presse Sécurité routière :

Alexandra THÉRIZOL : 01 40 81 80 75 / 06 75 19 83 90

Jean-Noël FOURNIER : 01 40 81 78 84 / 06 87 67 56 40

¹ Le premier modèle mis en service en mars 2013

² Le second modèle mis en service en octobre 2013